



Projet

Titre du projet

Recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie

Ministère / Organisme porteur du projet

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Description du projet

Le recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie s'inscrit dans le plus vaste projet de requalification des espaces publics du secteur du Champ-de-Mars, sous la responsabilité de la Ville de Montréal. Le projet consiste à réaliser des travaux de recouvrement permettant d'aménager une place publique au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, qui sera adjacente à la station de métro Champ-de-Mars et au nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Pour ce faire, une portion d'environ 125 mètres de l'autoroute Ville-Marie sera recouverte, soit entre l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la rue Sanguinet.

Photos / vidéos

Image illustrant le projet



Financement et programmes

Source de financement

- Gouvernement du Québec – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports par l'entremise du Plan québécois des infrastructures, secteur du réseau routier : 68 M\$

Tableau des legs gouvernementaux

Pour en savoir plus

Communiqué

[Site Web du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports](#)

[Site Web Réalisons Montréal](#)

